



# Morbihan

*l'essentiel de l'actualité*

# hebdo

Contact presse : Davy DANO

Tél. 02 97 54 80 02 - portable 06 88 80 46 98

Fax 02 97 54 80 40 - courriel : davy.dano@cg56.fr

à la une

## Une technologie innovante au service du développement durable « Souriez, vous êtes éco-comptés ! »

Dans un contexte d'évolution des déplacements dits doux et alternatifs à la route (les piétons, les vélos, mais aussi les rollers, les VTT, les cavaliers), le Conseil général du Morbihan a décidé, depuis fin 2006, la mise en place de dispositifs de comptage innovants : les « éco-compteurs ».

**Avec 40 appareils déjà installés, le parc d'« éco-compteurs » morbihannais est le plus important de tous les départements en France.** Il est vrai que le territoire est vaste : **120 sites espaces naturels pour plus de 3 000 ha, répartis essentiellement sur la frange littorale, et plus de 750 km de vélo-routes ou voies vertes** à terme sur l'ensemble du département

Concrètement, ce drôle d'outil permet de quantifier le nombre de passages et de différencier le mode de déplacement (vélos, rollers, piétons...). Invisible sous la chaussée ou situé directement sur la voie, il peut éventuellement prendre la forme d'une petite boîte sur un piquet... Lui ne prend pourtant pas de photographie... Aucune chance donc d'être flashé pour avoir couru ou pédalé trop vite !

Les 40 éco-compteurs seront installés sur **les espaces naturels, itinéraires de randonnées pédestre, les vélo-routes, les voies vertes, les pistes cyclables et les chemins de halage le long des canaux.**

Mais au final, à quoi cela sert-il ?

Les éco-compteurs vont permettre de **mesurer les déplacements et d'avoir enfin une estimation de**

**fréquentation fiable des espaces naturels sensibles ou des chemins de randonnée.** Le Département pourra ainsi **adapter ses équipements en fonction des besoins réels.** Il pourra aussi **anticiper d'éventuels aménagements sur le réseau.**

Les variations saisonnières seront également enregistrées. Elles aideront par exemple à prévoir des installations (nouveaux chemins, zones de stationnement...) uniquement ouverts à certaines périodes de l'année, là où l'affluence est la plus forte.

La mise en place de comptages sur des voies partiellement aménagées détermineront encore la nature des aménagements principaux à réaliser (largeur de voirie, revêtement en fonction des principaux usagers...).

Le taux de fréquentation permettra ainsi de définir un niveau de service adapté (mise en place d'équipements et de services complémentaires tels que les relais rando, relais vélos, informations touristiques...).

A signaler encore qu'une évolution à court terme des relevés est prévue. **Ces derniers pourraient alors se faire par satellite en temps réel.**

**Les premiers compteurs mis en place en avril 2007 donnent déjà de ce point de vue, des résultats tout à fait significatifs.** Il seront présentés lors de la découverte du dispositif de comptage organisée mercredi 3 octobre prochain sur la voie verte Questembert - Mauron ([voir le plan](#)).



**Point presse « Eco-compteurs » et restitution des résultats recueillis par les 1<sup>ers</sup> dispositifs**

**Mercredi 3 octobre à 14 h 30**

Sur la voie verte Questembert – Mauron

(derrière le lycée La Touche à Ploërmel) ([voir le plan](#))

En présence de **Joseph BROHAN,**

Président de la commission Infrastructures, aménagement du territoire en charge des transports

en bref



## La Maison de l'Autonomie : ça avance !

### Des demandes de plus en plus nombreuses, des délais de plus en plus courts.

Voilà un an que la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) a ouvert ses portes à Vannes. Ce guichet unique regroupe en un même lieu l'ensemble des équipes disponibles pour accompagner et conseiller les personnes handicapées et leur famille dans la mise en place d'un projet de vie.

L'ambition d'en faire le service public de référence pour toute personne handicapée et ses proches est-elle atteinte ? Où en est-on aujourd'hui ?

Ce vendredi 28 septembre, se tiendra justement la commission exécutive de la MDA. Mise en place pour administrer la Maison de l'Autonomie et présidée par Joseph-François KERGUERIS, Président du Conseil général, elle est composée de représentants du Département, de l'Etat, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, de la Caisse d'Allocations Familiales et des associations de personnes handicapées.

Une occasion unique de faire le point sur les avancées de cette institution dédiée aux personnes handicapées et leur famille : activité, organisation, fonctionnement, équipement ou personnel.

Une date importante également pour l'équipe pluridisciplinaire qui s'est appliquée depuis l'ouverture à mettre en place des outils efficaces permettant de réduire le délai de traitement des dossiers et de faciliter la coordination des différentes structures qui composent la MDA.

Un challenge imposé par la loi de février 2005 sur l'égalité des chances relevé rapidement et avec succès.

Pour plus d'information [cliquer ici](#)

en bref



## Inédit ! Une exposition virtuelle pour le bicentenaire

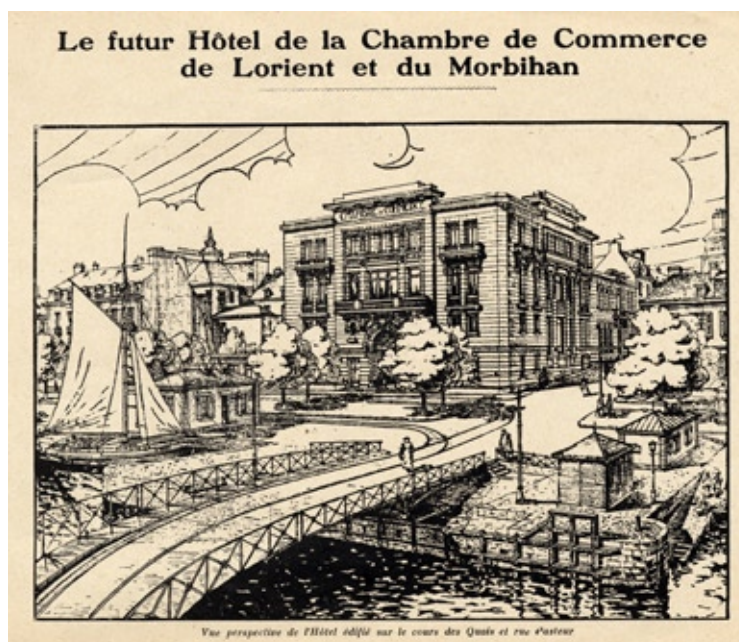
### La Chambre de commerce et d'industrie fête ses 200 ans !

Le 30 septembre 1807, la Chambre de commerce de Lorient est instituée par décret par Napoléon 1<sup>er</sup>. Bien que située sur Lorient, l'action de celle-ci s'étend rapidement à l'ensemble du département.

A l'occasion de son bicentenaire, les Archives départementales ont collecté et classé ses documents d'archives. Le fonds apporte un témoignage très riche sur l'histoire économique du département entre 1807 et

1973. Un inventaire électronique a été publié et peut être consulté sur internet. **Une animation virtuelle qui retrace en partie l'action de la CCI au cours des deux cent ans écoulés a aussi été réalisée.**

À voir sur [www.morbihan.fr](http://www.morbihan.fr) dès le 30 septembre.



en bref



## Le jeudi 4 octobre à Kergroix Une 2<sup>ème</sup> aire de covoiturage à Carnac

Utiliser un même véhicule à plusieurs en partageant les frais permet de diminuer le nombre de voitures en circulation.

Outre l'aspect économique, le covoiturage contribue ainsi à préserver l'environnement et à créer du lien social.

Après son ouverture en mai dernier, l'aire du Purgatoire de Carnac était saturée. D'où l'inauguration de celle de Kergroix, déjà utilisée spontanément par les covoitureurs.



Onze aires de covoiturage sont donc ouvertes dans le Morbihan. D'ici la fin de l'année, 3 autres seront inaugurées, à l'entrée nord de Vannes, à Baud, à Gourin.

Pour trouver une personne avec qui partager les trajets, le site Internet du Conseil général : [www.morbihan.fr](http://www.morbihan.fr) (rubrique « à votre service ») facilite la mise en relation.

### Inauguration de la 2<sup>ème</sup> aire de covoiturage à Carnac

**Jeudi 4 octobre à 17 h 00**

*Kergroix à Carnac*

En présence de **Joseph BROHAN**,  
Président de la commission Infrastructures  
et aménagement du territoire,  
en charge des transports et  
**Gérard PIERRE**,  
conseiller général de Quiberon

*Mesdames et messieurs les journalistes de la presse écrite, nous vous serions extrêmement reconnaissants de bien vouloir diffuser cet encart dans vos supports. Merci d'avance.*

en bref



### A l'occasion de la Fête de la science, visites gratuites et commentées du Laboratoire Départemental d'Analyses du Morbihan (LDA 56)

A l'occasion de la 16<sup>e</sup> édition de la Fête de la Science, le Conseil général du Morbihan propose de partir à la découverte des métiers scientifiques du Laboratoire Départemental d'Analyses du Morbihan.

**Du samedi 13 au dimanche 14 octobre** prochain, les professionnels du laboratoire accueilleront les Morbihanais pour leur faire partager leur quotidien et répondre à leurs questions.

Au programme : les analyses effectuées sur les eaux et la terre, la recherche de polluants et de substances interdites, les mesures effectuées sur l'alimentation animale, les techniques d'analyses biologiques, la présentation d'un laboratoire de type P3 (détection de l'ESB, de la grippe aviaire...).

**Attention : pour des raisons de sécurité et de réglementation, les visites ne se font que sur inscription préalable.**

Visites gratuites sur inscription uniquement

Contact : [marie-noelle.lebot@cg56.fr](mailto:marie-noelle.lebot@cg56.fr) ou 02.97.54.80.66

**Beaucoup d'appels  
et déjà presque plus de places.  
Inscrivez-vous vite !**

